

La Gazette *du Couloumié*

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ARIÈGE • décembre 2011 - N° 36

Un peu de calme
avant la tempête...



LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Amis chasseurs, cette maison est la vôtre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél. 05 61 65 04 02 • E-mail : fdc09@wanadoo.fr
www.frc-midipyrenees.fr

Examen du permis de chasser

Les dates de l'examen théorique pour le premier semestre 2012 sont fixées aux :
8 février, 25 avril, 19 septembre et 28 novembre 2012.

Pensez à vous inscrire deux mois avant la date de l'examen pour pouvoir participer à la formation obligatoire.

Inscription auprès du secrétariat de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège au 05 61 65 04 02

Pour mémoire, 139 candidats se sont présentés à l'examen en 2011, 133 ont été reçus représentant un taux de réussite de 95,68 %

sommaire

EDITORIAL du Président Jean-Luc FERNANDEZ PAGE 1

FÉDÉRATION

- Dégâts de grand gibier :
le point à la fin de la campagne 2010/2011 PAGES 2 ET 3

TECHNIQUE

- Activités du réseau bécasse dans le département de l'Ariège ... PAGES 4 ET 5
- Sanglier : attention à la trichinellose !!!
Un nouveau cas diagnostiqué en Ariège PAGES 6 ET 7
- Actualités sur la pestivirose de l'isard PAGES 8 ET 9
- Bilan de la reproduction des galliformes de montagne en 2011 PAGES 10 ET 11

INFORMATIONS

- Affaire "ours" au Tribunal Administratif : où en est-on ? PAGE 11

INTERVIEW

- André NOUGAROL, Président de l'AICA du Castillonnais PAGE 12

LIBRE EXPRESSION

- Fil conducteur PAGE 13

BRÈVES PAGE 14

La Gazette du Couloumié

VALIDATION ANNUELLE DU PERMIS DE CHASSER

Elle a débuté dans les locaux de la Fédération le 20 juin 2011 de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Pour tout renseignement téléphonique, un numéro d'appel est à votre disposition de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 le : 05 61 65 85 45. Vous pouvez profiter de votre venue à la Fédération pour nous communiquer votre adresse mail afin d'être destinataire de toutes les informations relatives à la chasse.

Photo couverture :
FDC 09 - Pierre MOURIÈRES

Magazine trimestriel de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège
Le Couloumié, Labarre, 09000 FOIX
Tél. 05 61 65 04 02 - Fax 05 61 65 85 41
Directeur de la publication :
Jean-Luc FERNANDEZ
Créateur : Raymond BERNIÉ
Comité de rédaction :
Hélène BOMPART, Emile CARALP,
Jean GUICHOU, Laurent CHAYRON, Pascal FOSTY,
Evelyn MARTY, Colette ROLET
Crédit photographique :
Fédération des Chasseurs
Conception et Impression :
IPS IMPRIMERIE, Saint-Jean de Verges (09)
Dépôt légal à parution
ISSN : 1621-4641
Commission paritaire en cours



Constraints peut-être, mais...

Aucun ours slovène n'a été lâché en Ariège chez ces « vilains », épris de liberté, de chiens courants et de chasse en battue.

Pourtant, les ours ont adopté ce département et non les zones dites de quiétude et de bien-être, toujours plus nombreuses et plus grandes, que certains souhaitent leur réservier. Les récentes naissances recensées et autres observations en sont la preuve indiscutable.

Il paraît que la chasse en battue est dérangeante pour le plantigrade... Que ceux qui le prétendent le prouvent. La réalité est tout autre. Quel pied de nez, pour ne pas dire plus, à nos opposants, à ceux qui les écoutent et les financent.

Cette nouvelle attaque contre l'arrêté de Monsieur le Préfet conduite par Férus et le Comité Ecologique Ariègeois était sérieuse, la négliger une erreur tant la stratégie était évidente et affichée (casaram toujoun, nani moussu). Réduire, voire interdire la pratique de la chasse dans certaines zones où l'ours est présent est le seul but de nos opposants

La décision prise pour l'Ariège s'imposera alors à tous les chasseurs pyrénéens. Je rappelle que les trois quarts du département font partie de cette zone.

La petite Fédération de l'Ariège a choisi de se battre.

Un long combat est en cours, que nous sommes prêts à conduire pour la défense de toutes les chasses et de tous les chasseurs.

Nous sommes aussi force de proposition et avons initié une étude qui démontre sans ambiguïté que la notion de « dérangement », chère à nos adversaires, est un leurre. Cette étude soutenue par mes collègues de la chaîne et, j'en ai l'espoir, par notre Président national Bernard Baudin, il en a le devoir, sera la réponse apportée tant à la justice qu'à la Commission européenne.

Sur le terrain, le « sanitaire » est toujours d'actualité avec notre soutien inébranlable à nos amis agriculteurs ; votre mobilisation est un exemple reconnu par tous : tuberculose bovine, trichine, pestivirose sont nos priorités.

Pour la tuberculose bovine, la veille autour du Mas d'Azil se poursuit. Un cas de trichine a été décelé sur un sanglier prélevé à la chasse (faites analyser les langues).

Quant à la pestivirose, une grande étude initiée par la Fédération Pastorale, les Groupements de Défense Sanitaire, avec le concours de la DSV, sous l'autorité du Laboratoire Vétérinaire Départemental, est en cours. Plusieurs milliers d'ovins vont être analysés sur des troupeaux qui fréquentent nos estives. Les éleveurs, si les pathologies sont identifiées et identiques, auront l'espoir de sauver leurs agneaux et nous aurons enfin des réponses à nos interrogations sur la santé de l'isard.

Je voudrais, au travers de cet éditorial, remercier l'ensemble de nos partenaires du monde rural, nos élus qui se sont mobilisés sur ce sujet à la demande expresse de votre Fédération.

Nous aurons l'occasion d'échanger sur tous ces sujets très bientôt lors des réunions de secteur où je vous invite à venir me rencontrer.

Bien entendu, à l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Bien amicalement

Le Président
Jean-Luc FERNANDEZ

Dégâts de grand gibier

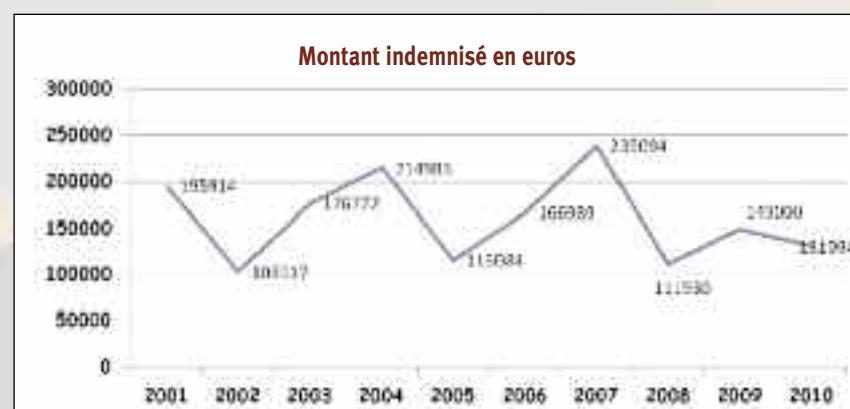
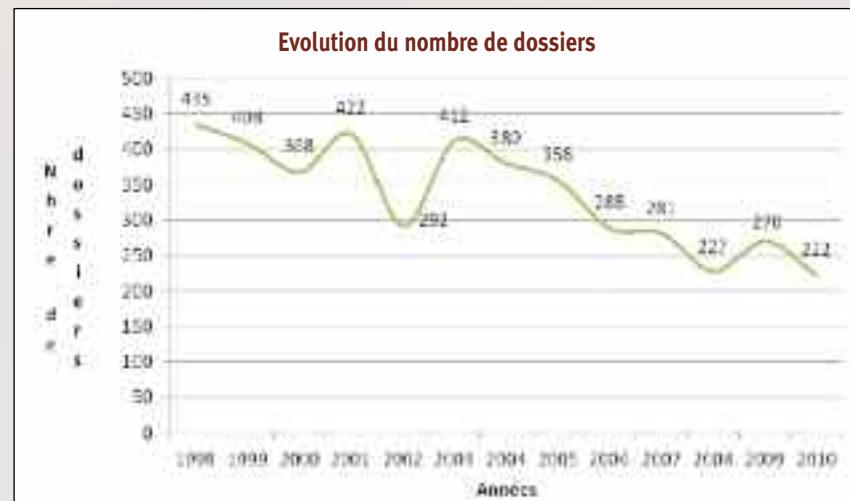
le point à la fin de la campagne 2010/2011

Photos : FDC 09

Nous sommes régulièrement interrogés par les uns et les autres sur l'importance des dégâts de grand gibier dans le département. Il nous a paru opportun, l'exercice 2010/2011 clos, de faire un point chiffré sur cette problématique sur les dernières années. Le détail des indemnités versées lors de la dernière campagne sera également disponible sur le site de la fédération et au siège de celle-ci.

Les dégâts de grand gibier aux cultures

Les dégâts de grand gibier dans l'Ariège en 2010 ont occasionné des indemnisations à hauteur de 131094 euros (hors frais d'expertise). Ils ont diminué de 35 % depuis 2001 (195914 euros). Globalement, la tendance d'évolution des dégâts de grand gibier dans le département de l'Ariège est à la baisse depuis le début des années 2000 : diminution du nombre de dossiers et du montant indemnisé. Les variations du montant total indemnisé proviennent de la hausse du prix des denrées indemnisées et notamment du maïs. L'apparition de problèmes de dégâts sur maïs semence (culture à forte valeur ajoutée) au moment des semis est pour partie à l'origine de la hausse du montant des indemnisations pour la campagne



2007-2008.
La répartition des dégâts dans le département est hétérogène. En montagne, les prairies de fauche sont principalement concer-

nées. En zone de plaine et de coteaux, le plus souvent des cultures à forte marge

brute sont touchées ; le montant des indemnisations y est donc parfois important pour des surfaces détruites limitées.

Hausse du prix des denrées agricoles

L'évolution du prix des denrées agricoles a un impact fort sur le montant des indemnisations et ce particulièrement depuis la saison 2007/2008.

Le montant total indemnisé n'est pas uniquement dépendant de la surface totale détruite. En effet, les variations interannuelles du prix des denrées agricoles influent selon leur importance sur le montant total des dégâts.

Surfaces détruites et répartition par types de cultures

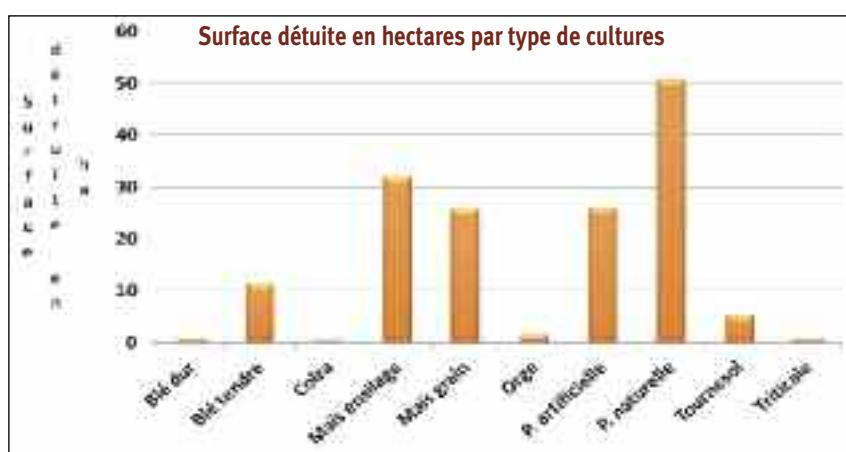
La modification et la localisation des assoulements, la disponibilité alimentaire, la fluctuation des populations en fonction des prélevements réalisés et du succès de la reproduction sont à l'origine des variations et de l'importance des surfaces détruites pour chaque type de culture.

La Gestion informatique des dossiers de dégâts, notamment à l'aide d'un Système d'information Géographique, permet de préciser les points noirs ainsi que leur évolution dans le temps et dans l'espace.

La possibilité d'utiliser la couche cartographique des « îlots PAC » en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, permettrait d'accroître les possibilités analytiques de ce phénomène

Au fil des ans, on peut noter et se féliciter d'une tendance à la baisse, preuve sans aucun doute de la maîtrise de cette problématique par l'ensemble des acteurs concernés (Chambre d'Agriculture, syndicats agricoles...) et de la pertinence des mesures appliquées dans le département : modifications des réserves de chasse, protection des cultures, battues de dispersion ou de destruction.

Denrée	Prix (€/q) en 2008/2009	Prix (€/q) en 2009/2010	Prix (€/q) en 2010/2011
Maïs grain	9,80	9,00	16,10
Maïs ensilage	2,50	1,90	3,20
Tournesol	27,80	21,50	40,20
Blé	17,50	11,40	18,90



Cartographie des indemnisations de dégâts de grand gibier dans l'Ariège pour la saison comptable 2010-2011.

Les activités de la Fédération au sein du réseau bécasse dans le département de l'Ariège

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège participe aux activités du réseau bécasse depuis 1992. Celles-ci concernent le suivi de la reproduction au printemps, avec le comptage des bécasses à la croûle et le baguage d'oiseaux en hivernage.

Suivi de la reproduction : la croûle

Les comptages en période de reproduction sont effectués sur des points d'observation tirés au sort. Chaque année, 8 à 12 sites sont ainsi visités en Ariège. Des bécasses en parade sont observées sur un quart d'entre eux en moyenne. Trois observations de nids ou de poussins nous ont été rapportées durant le printemps 2011 : 1 nichée de 5 poussins non volants le 15 mai à Esplas de Sérou ; 2 nids en juin à Argein et Rabat les Trois seigneurs.

Le baguage des bécasses en Ariège : quelques chiffres

De 94 à 2010, 1247 bécasses ont été baguées au cours de 1041 sorties nocturnes. Un peu plus de 4 800 oiseaux ont été observés. 6 bagueurs, professionnels ou bénévoles, sont actuellement actifs dans notre département.

N'hésitez pas à contacter la Fédération si vous souhaitez participer à une de ces soirées.



Habitat favorable à la reproduction, Esplas de Sérou le 15 mai 2011 - Photo FDC 09 Pascal FOSTY

Détail annuel de l'activité de baguage dans le département de l'Ariège

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de sorties	7	23	94	25	39	52	40	99	76	57	67	64	54	113	81	68	82
Nombre de contacts	21	63	514	133	210	229	166	414	188	182	306	214	166	821	453	382	332
Total bécasses baguées	7	43	122	16	42	45	28	55	30	19	78	56	39	207	138	102	105

TECHNIQUE

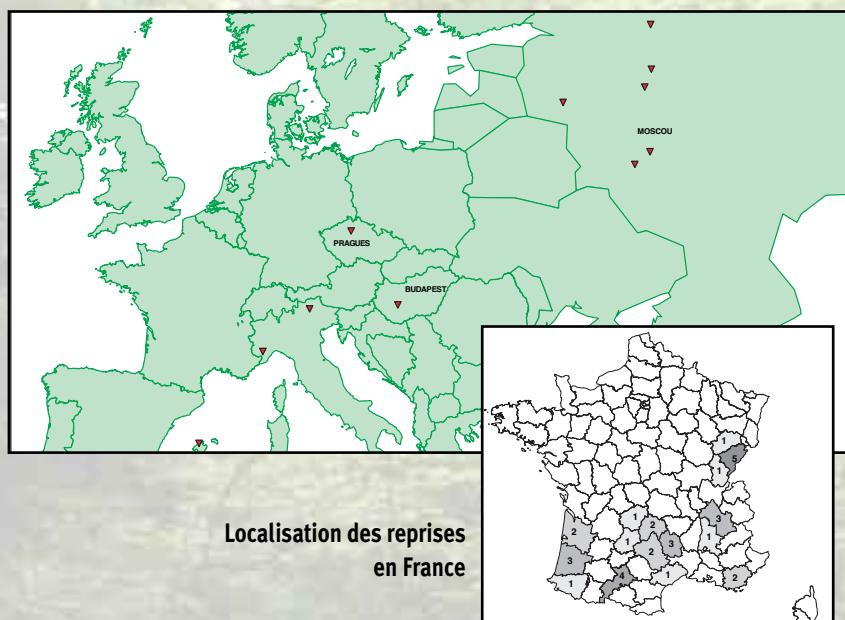
Les reprises étrangères de bécasses baguées en Ariège

Les reprises en Russie de bécasses baguées en Ariège illustrent bien l'origine de la majorité des bécasses qui hivernent chez nous. Ce pays accueille en fait une très forte proportion de la population nicheuse de l'Europe de l'ouest.

Les reprises françaises de bécasses baguées en Ariège

Ces reprises nous précisent la trajectoire empruntée par les oiseaux, lors de la migration d'automne. Les reprises situées en bordure ouest du pays le sont souvent suite à une vague de froid, le reflexe étant alors de rejoindre, dans un premier temps le bord de l'Atlantique et ensuite, si le froid persiste, de descendre au sud vers l'Espagne.

Localisation des reprises en Europe



Bilan de la saison 2010/2011

Deux faits marquants : une sécheresse estivale sans précédent sur une grande partie de la Russie, qui a perturbé la reproduction. La proportion de jeunes oiseaux enregistrée, tant à la chasse, qu'en baguage, a été très faible, comparée aux saisons précédentes.

D'autre part, le sud ouest de la France a été épargné par les deux vagues de froid de l'hiver dernier qui ont touché le reste du pays. En Ariège nous avons rencontré, en moyenne, 4 bécasses par sortie nocturne soit 332 oiseaux vus et 105 bagués au cours de 82 sorties.

La saison 2011/2012

Cette saison s'annonce meilleure, les conditions météorologiques ont été favorables pendant la nidification, malgré un début de printemps tardif et de fortes températures dès le début du mois de juillet, interrompant prématurément la couvaison.

Les arrivées se sont faites attendre en Ariège au mois de novembre mais les températures douces au nord n'avaient pas poussé les bécasses à migrer vers le sud.

N.B. Cette saison a vu l'instauration du carnet de prélèvement bécasse. Nous vous rappelons que ce carnet est obligatoire et qu'il doit être impérativement retourné, utilisé ou non, à la Fédération qui l'a délivré.



Baguage par tous les temps - Photo FDC og Pascal FOSTY



... Et à tout âge - Photo FDC og Pascal FOSTY

Sanglier : attention à la trichinellose

Un nouveau cas diagnostiqué en Ariège

La trichinellose (ou trichinose) est une parasitose due à la trichine, un ver (nématoïde) appartenant au genre *Trichinella*; ce parasite est rencontré plutôt chez les rongeurs (rat gris...), les suidés (porc, sanglier), le cheval, plus rarement chez les autres herbivores et les carnivores. On décrit plusieurs espèces de trichines.

La trichine peut infester l'homme et toute espèce de mammifère carnivore ou omnivore, susceptible de consommer de la viande déjà parasitée.

Pour cette raison, les viandes de porc de plein-air, de sanglier et de cheval sont systématiquement analysées lors de leur inspection en abattoir.

On décrit plusieurs espèces de trichines, les principales étant *Trichinella spiralis* (cycle domestique avec le porc de plein air et le cheval, sources de contamination humaine) et *Trichinella britovi* (cycle sauvage avec le sanglier).

FIGURE 1 :
Cycle biologique de la trichinellose.
(L1 M = larve musculaire,
L1-NN = larve "nouveau-né",
Ad. = Adulte).

© ANSES – Maisons-Alfort.

Un parasite avec un cycle évolutif particulier

En effet, chaque sujet parasité (quelle que soit l'espèce) est à la fois l'hôte définitif (HD), hébergeant le ver adulte dans l'intestin grêle et l'hôte intermédiaire (HI), hébergeant la larve dans le tissu musculaire strié ("muscle rouge" de la "viande").

Après consommation d'une viande issue d'un animal parasité (par exemple, un sanglier ingérant un petit rongeur ou encore un humain consommant de la viande d'un sanglier parasité), les larves contenues dans la viande sont libérées de leur capsule dans l'intestin. (Figure 1)

Après 4 mues successives (ultra-rapides, en moins de 2 jours), le parasite adulte est obtenu : c'est un ver de très petite taille (1,5 mm pour le mâle, 3 à 4 mm pour la femelle) pratiquement microscopique, quasiment invisible à l'œil nu.

Dans l'intestin, les trichines femelles adultes, vivipares, produisent très rapidement des milliers de larves appelées "larves 1 nouveau-né" (L1-NN) qui traversent alors la paroi de l'intestin ; elles migrent par voie sanguine (ou lymphatique) et arrivent au

coeur. Celui-ci les redistribue dans la circulation générale mais seules les larves arrivant dans les muscles striés ("muscles rouges") vont survivre et évoluer (les autres arrivées dans l'encéphale, le cœur, le foie, les reins, etc... dégénèrent).

Les larves L1-NN pénètrent alors dans les fibres musculaires où elles aménagent en moins de 3 à 4 semaines, un kyste trichineux, invisible à l'œil nu (taille de 600 à 800 microns, les larves étant enroulées dans le kyste) : ce sont les larves musculaires (L1 M).

L'évolution de la trichine s'arrête donc à ce stade et ne pourra reprendre son évolution que lorsque le muscle parasité (viande) sera ingéré par un nouvel hôte réceptif. Signalons que ces larves L1-m deviennent infestantes très tôt, dès 15 à 20 jours après l'ingestion de la viande parasitée.

Une longévité et une résistance remarquable des larves

Si les vers adultes ne survivent guère au-delà de 2 mois, les L1-m peuvent survivre plusieurs années chez leur hôte.

Au bout de quelques mois à 2 années, le kyste trichineux peut se calcifier mais la larve demeure vivante, plusieurs années encore.

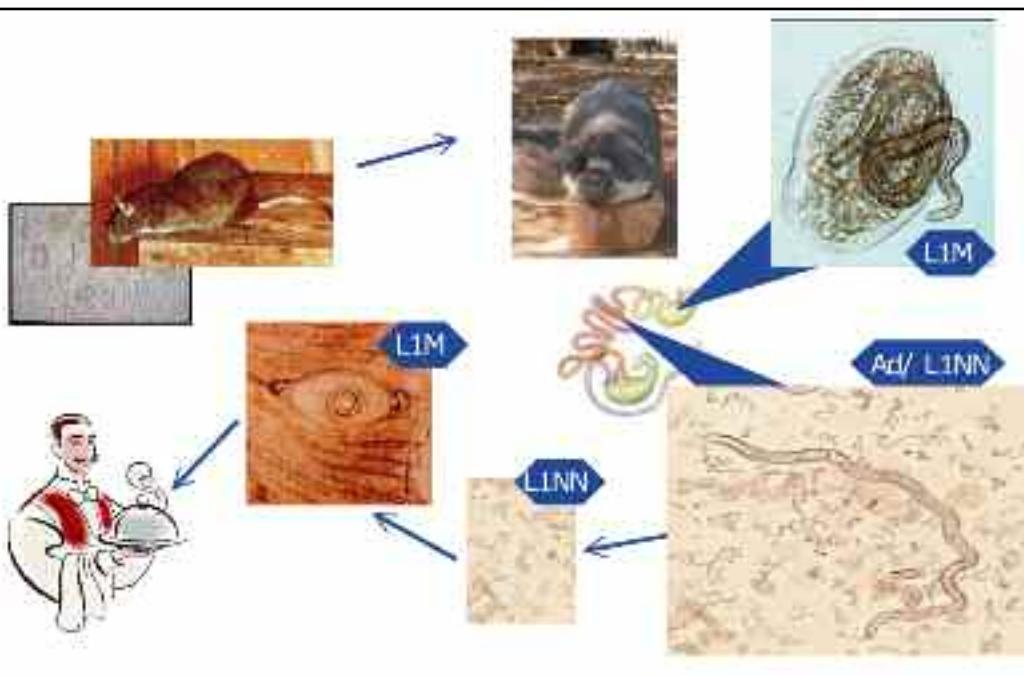
Dans le cadavre des hôtes parasités (rongeurs par exemple), les L1-m peuvent survivre, pendant 2 à 3 mois, même dans des muscles en putréfaction.

Ces longues possibilités de survie facilitent le déroulement du cycle.

Sur le plan des denrées alimentaires, les L1-m ne sont pas détruites par une cuisson trop courte en particulier pour les viandes légèrement grillées.

La cuisson soutenue les détruit mais contrairement à l'idée couramment véhiculée, la congélation à -20°C n'assainit pas forcément les viandes : au contraire, il a été montré que certaines espèces (*T. nativa*, *T. britovi*) étaient frigo-résistantes.

Les charcuteries salées ne deviennent



lose !!!

Le cycle épidémiologique sylvestre de la trichinellose



En Europe, c'est surtout l'espèce *Trichinella britovi* qui entretient ce cycle sauvage avec principalement loups et sangliers.

Les sangliers s'infestent surtout en consommant des petits rongeurs parasités.

Les larves de *Trichinella britovi* sont réputées survivre longtemps dans les muscles parasités, ce qui facilite la transmission des parasites.

La trichinellose des animaux ne s'exprime pas par une symptomatologie caractéristique : il est donc vain de vouloir rechercher des signes comportementaux ou des lésions sur la carcasse pour diagnostiquer la maladie.

Le sanglier d'AUZAT (environ 50 kg) était en parfait état général, bien développé au plan graisseux et musculaire.

FIGURE 2 : Détail de la larve de *Trichinella britovi* dans son aspect le plus classique, enroulé. © LVD 09.



FIGURE 3 : Vue à la loupe binoculaire de plusieurs larves de *Trichinella britovi*, variablement déroulées, montrant leur viabilité. © LVD 09.

Un nouveau cas de trichinellose chez le sanglier

Après 2007 (sanglier tiré à ORLU), un nouveau cas de trichinellose a été identifié sur un sanglier tiré à AUZAT à la mi-novembre. C'est sur la langue prélevée par les chasseurs et transmise par le réseau de surveillance de la FDC 09 que *Trichinella britovi* a été identifiée par le Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ariège (LVD 09) (confirmation par l'ANSES), comme en 2007 à ORLU (Figures 2 et 3).

Le LVD 09 a ensuite pu déterminer sur la carcasse, la "charge" parasitaire très élevée des viandes de ce sanglier : si la langue et le diaphragme sont les plus "riches" en larves -bien vivantes- de trichines (entre 300 et 400 pour 100 gr de viande), la teneur en larves de trichines était encore comprise entre 150 et 250 larves pour les autres masses musculaires (épaule, cuisse, filet, long dorsal) : ces données battent en brèche, l'idée que seuls les langue, diaphragme et masséters (muscles de la joue) seraient très infestés.

Avec ce sanglier, s'il n'avait pu être retiré de la consommation, ce sont plusieurs dizaines de cas cliniques humains qui auraient pu survenir (la maladie chez l'homme peut être très grave principalement avec des oedèmes de la face, de la fièvre, des douleurs musculaires -myalgies-, pouvant parfois nécessiter l'hospitalisation).

En résumé, on ne badine pas avec la trichinellose !... et félicitations aux chasseurs concernés, qui se sont une fois encore, comportés en gestionnaires responsables du sanitaire et en l'occurrence de la santé humaine.

Le dépistage de la trichinellose plus que jamais !

Le dépistage repose au laboratoire sur la digestion pepsique d'un morceau d'au moins 50 grammes non congelé de langue ou de diaphragme.

Concrètement, le chasseur transmet la langue entière des sujets de moins de 30-40 kg et la moitié postérieure (côté gorge) chez les sangliers plus lourds.

Le résultat est obtenu le jour même de l'analyse (généralement les lundi et jeudi) et transmis à la FDC 09 : tous les résultats négatifs ne font l'objet d'aucun appel aux chasseurs.

Un résultat positif -communiqué le jour même- impose la destruction de la carcasse.

Pour ces raisons, il est recommandé de ne pas consommer la viande des sangliers tirés avant que le résultat de l'analyse n'ait été obtenu (les viandes n'en sont que meilleures après 2 à 3 jours de maturation réfrigérée).

Rappelons que le chasseur ne peut donner (même entre amis) ou vendre de la viande de sanglier, qu'après s'être assuré qu'elle est saine et en particulier indemne de trichine.

Sa responsabilité serait directement engagée lors de cas de trichinellose humaine,

avérée suite à la consommation de viande non contrôlée.

Une action de dépistage mutualisée par la FDC 09

Depuis maintenant 5 ans, la FDC 09 prend en charge les frais d'analyses de trichinellose réalisées par le LVD 09 : elle a instauré un réseau de collecte des langues, coordonné par Laurent CHAYRON, technicien de la Fédération.

L'examen est donc gratuit pour les chasseurs.

Cette opération qui s'inscrit dans la remarquable démarche de promotion de la qualité sanitaire du gibier, dans le cadre de l'examen initial du gibier, doit s'amplifier dès maintenant.

En 2010, seul 1 sanglier sur 10 abattus dans le département a été contrôlé : effort certes très méritoire mais insuffisant : ce d'autant que la trichinellose affecterait au moins 10% des sangliers en Andorre !

La vigilance est donc plus que jamais à l'ordre du jour !

Dr Jean-Pierre ALZIEU,
Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ariège
Dr Pierre BONTOUR, DDCSPP de l'Ariège

Actualités sur la pestivirose de

La pestivirose de l'isard est due au virus BDV-4, proche de la Border-disease des ovins.

Cette maladie a sévi de façon épidémique dans les années 2000 à 2002 générant de très fortes mortalités dans le cheptel isard. Elle évolue depuis à l'état enzootique, avec une mortalité réduite chez les adultes mais encore assez conséquente chez les jeunes chevreaux avant le sevrage : cette maladie est donc un véritable fléau pour la dynamique des populations d'isards.

Une mini-épidémie localisée en 2010

L'Ariège a connu en 2010 une nouvelle atteinte de type épizootique, plutôt localisée dans plusieurs massifs : il s'agit surtout de

la Vallée de l'Ariège, du Massif de l'Aston et de la Vallée de Vicdessos.

La morbidité et la mortalité ont été modérées.

La figure 1 résume la zone atteinte (au-dessous du trait vert), contigüe à l'Andorre et aux Pyrénées Orientales, où la chasse à l'isard a dû être fermée.

Les précieux résultats des enquêtes FDC 09 / LVD 09

Le virus se maintient dans les hordes grâce à des sujets "porteurs à vie" (I.P.I.), responsables d'une dissémination du virus dans l'environnement et surtout de la transmission verticale du virus (de mère à fœtus). Ces I.P.I. constituent le réservoir de la maladie.

A l'initiative de la Fédération des Chasseurs de l'Ariège (FDC 09) et du Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ariège (LVD 09), il a été procédé à la recherche des sujets I.P.I., viropositifs, "réservoir" de la maladie sur les rates des sujets, a priori "sains", sans signe de maladie, tirés en cours de chasse.

Les chasseurs ariégeois se sont distingués par leur implication dans cette investigation sanitaire en fournissant un échantillonnage conséquent.

Le tableau 1 présente les résultats obtenus et permet de voir qu'environ 5% des adultes seraient apparemment I.P.I. vecteurs à vie du virus : cela est élevé et impacte de façon directe, le taux d'accroissement de la population par les mortalités induites chez les chevreaux (ils naissent apparemment normaux mais meurent immuno-déprimés dans les 2 à 3 mois suivants).

Le maintien à un taux aussi élevé des I.P.I. (voisin de 5 à 6%) pose le problème d'une circulation virale régulière dans les populations : son mécanisme n'est pas encore connu.

FIGURE 1 : aire d'extension de la Pestivirose de l'isard au cours de l'épidémie 2010 (Source LVD 09)



SAISON DE CHASSE	EFFECTIF ANALYSÉ	TAUX DE VIROPOSITIVITÉ PESTIVIRUS
2008-2009	75	6,7 %
2009-2010	140	6,6 %
2010-2011	251	4,8%

L'hypothèse d'une éventuelle contamination spécifique

La promiscuité fréquente des ovins et des isards en montagne associée à des mortalités natales dans des cheptels ovins du département ont conduit à formuler l'hypothèse d'une circulation virale des pestivirus entre ces espèces.

l'isard

Maladie infectieuse non réglementée à ce jour, la Border-disease est une maladie à très fort impact économique et zootechnique chez les ovins. Comme chez l'isard, ce pestivirus est immuno-supresseur : le BDV (Border disease virus) est responsable d'importantes mortalités, souvent dans la période néo-natale (deux premiers mois de la vie), trop souvent non attribuées à ce virus. Pour ces raisons, une étude sanitaire sur les cheptels transhumants a été conçue par les partenaires de la gestion sanitaire départementale (Fédération Pastorale de l'Ariège, GDS de l'Ariège, Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ariège avec l'accord des Services Vétérinaires de la DDCSPP 09).

La population ciblée pour cette étude sur la Border-disease des ovins est constituée des agnelles, des primipares et des bêliers. En effet, les deux premières populations de par leur très jeune âge, sont les meilleurs "marqueurs" d'une circulation virale récente et active du pestivirus de la Border-disease. Après estimation de la circulation virale (par le dépistage sérologique des anticorps), le but est d'essayer d'isoler les souches de pestivirus circulant chez les ovins et de les comparer à celle de l'isard.

Cette démarche permettra à la fois d'optimiser l'état sanitaire du cheptel ovin (par une éventuelle vaccination couplée avec l'élimination des I.P.I.) et de comprendre si la Border-disease des ovins a son propre

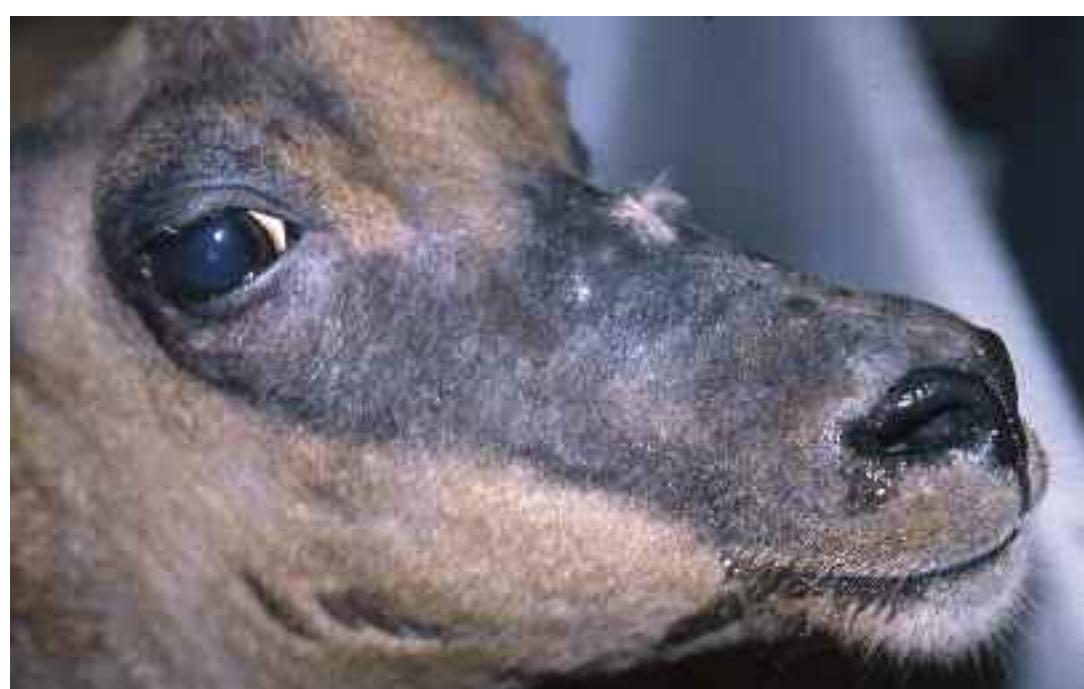
cycle évolutif ou s'il y a interférence entre celui-ci et celui de la pestivirose de l'isard (Figure 2).

Il est tout à fait évident qu'il ne s'agit en aucun cas, de chercher un quelconque coupable de la pestivirose de l'isard mais de comprendre les mécanismes intimes de circulation de ces redoutables pestivirus. Cette étude déjà commencée en Octobre 2011 se fait en toute transparence et avec la participation constructive de tous les acteurs du sanitaire ariégeois. En parallèle, le suivi dans le cheptel isard s'est poursuivi lors de la saison de chasse 2011-2012 : à ce jour, plus de 300 rates ont été collectées. Il faut féliciter les chasseurs d'isards pour leur contribution à cette étude, d'intérêt majeur pour la gestion sanitaire.

Dr. Jean-Pierre ALZIEU,
Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ariège
(LVD 09)



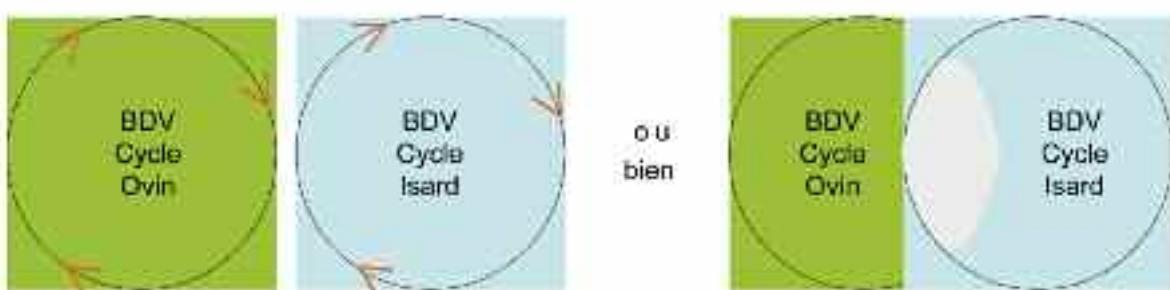
La transmission transplacentaire de mère à fœtus est responsable de la pérennité de la pestivirose, avec la formation des I.P.I. © Jean-Pierre ALZIEU



Une femelle I.P.I. atteinte de pestivirose (forme chronique) avec dépilation, amaigrissement et mélanose
© Jean-Pierre ALZIEU

FIGURE 2 : la complexité des circulations virales des Pestiviroses des petits ruminants domestiques et de l'isard - LVD 09 - X. Desclaux

Problématique : BDV-4 spécifique ou transmission interspécifique possible ?
Cycles d'infection en partie communs ? Existence "souche virale" commune ?



Bilan des paramètres annuels de la reproduction chez le grand tétras, le lagopède alpin et la perdrix grise de montagne dans l'Ariège en 2011

Dans le but d'évaluer les paramètres annuels de la reproduction, le service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège organise et encadre des opérations de dénombrement des populations de grand tétras, lagopède alpin et perdrix grise de montagne. Grâce au concours des chasseurs de galliformes de montagne, la quantité de travail de terrain représente une somme de près de 155 journées.

Les dénombrements en 2011 ont été réalisés sur les Unités de Gestion Galliformes de Montagne du Massif de Tabe, du Massif du Trois Seigneurs, du Pays d'Aillou-Chioula-Pradel, du Massif de l'Arize et du Massif du Castillonnais pour le piémont des Pyrénées ariégeoises ; de la Haute Ariège Est et Ouest et du Haut Salat pour la Haute Chaîne.

Principes généraux

Des secteurs de comptage sont délimités au sein de l'habitat utilisé par chaque espèce, d'une surface variant de 20 à 50 hectares suivant les milieux et les espèces. Un ou plusieurs observateurs accompagnés d'un ou plusieurs chiens d'arrêt dressés (rappel, arrêt, sagesse à l'envol) parcourent chaque secteur de bas en haut, en effectuant des passages le long des courbes de niveau tous les 20 à 30 mètres d'altitude. Les oiseaux observés sont notés sur la carte du secteur et sur une fiche d'observation.



Résultats

LA PERDRIX GRISE DE MONTAGNE : les dénombrements de perdrix grise de montagne ont débuté au 15 août. Un effectif total de 493 perdrix a été dénombré.

Les résultats des dénombrements de perdrix grise de montagne ont été moyens en piémont et en haute chaîne des Pyrénées ariégeoises. Les densités mesurées sur les zones où la pression d'échantillonnage est suffisante (au moins 10 % de la surface d'habitats de reproduction potentiels) varient de 20 à 28 perdrix par km².

LE LAGOPÈDE ALPIN : un effectif total de 70 lagopèdes alpins a été dénombré. Pour le calcul de l'Indice de Reproduction seules les poules dont l'effectif de jeunes dans la nichée est connu ont été prises en compte.

Taille Moyenne des nichées : 3 (30/10)
Proportion de jeunes de l'année : 45 % (30/66)

Nombre de Jeunes par adulte : 0.9 (28/30)
L'Indice de Reproduction du lagopède alpin en haute chaîne a été très bon.

LE GRAND TÉTRAS : en 2011, lors des dénombrements estivaux de grand tétras, 141 oiseaux ont été observés. Le détail des observations figurent dans les tableaux suivants. Le calcul des paramètres annuels de

la reproduction ont été réalisés en regroupant les secteurs selon leur localisation géographique (Piémont pyrénéen central et Haute Chaîne des Pyrénées centrale).

LE PIÉMONT CENTRAL : Pour le calcul de l'Indice de Reproduction seules les poules non suintentées et celles dont l'effectif de jeunes dans la nichée est connu ont été prises en compte.

Taille Moyenne des nichées : 2 jeunes (14/7)
Proportion de poules suintentées : 76 %
Nombre de Jeunes par poule adulte (=Indice de la Reproduction) : 1.3 jeune par poule (21/16)

L'Indice de Reproduction relevé en piémont, a été moyen cette année avec une forte proportion de poules suintentées.

LA HAUTE CHAÎNE CENTRALE :
Taille Moyenne des nichées : 2.9 (35/12)
Proportion de poules suintentées : 47 % (15/32)
Nombre de Jeunes par poule adulte (=Indice de la Reproduction) : 1.2 jeune par poule (35/29)

En haute chaîne des Pyrénées ariégeoises, l'Indice de Reproduction a été moyen avec une proportion de poules suintentées inférieure à celle relevée en piémont.

Résultats des dénombrements de perdrix grises sur le Piémont

Localisation	Adultes	Jeunes	Indéterminés	TOTAL
Massif de Tabe	12	73	100	186
Pays d'Aillou Chioula Pradel	10	32	44	86
Massif du Trois Seigneurs	11	29	4	44
Massif du Castillonnais	-	-	30	30
Total	34	134	178	346

Résultats des dénombrements de perdrix grises sur la Haute Chaîne

Localisation	Adultes	Jeunes	Indéterminés	TOTAL
Haut Salat	-	-	22	22
Haute Ariège Est	3	20	6	29
Haute Ariège Ouest	7	28	61	96
Total	10	48	89	147

Résultats des dénombvements de lagopèdes sur le Piémont

Localisation	Adultes	Jeunes	Indéterminés	Nichées
Massif du Trois Seigneurs	2	2	0	2*

*1 poule sur le nid avec 6 œufs le 21/08/2011. Non comptabilisée pour le calcul de l'Indice de la Reproduction (Source A. GALY ANCM)

Résultats des dénombvements de lagopèdes sur la Haute chaîne

Localisation	Adultes	Jeunes	Indéterm.	Nichées complètes	Nichées incomplètes
Haut Salat	3	3	0	1	-
Auzat Vicdessos	5	13	0	3	-
Haute Ariège Est	8	7	0	2	2
Haute Ariège Ouest	16	7	4	4	-



Photos : FDCo9

Résultats des dénombvements de grand tétras sur le Piémont Central

Unité de Gest. Piémont Central	Mâles	Femelles	Jeunes	Nichées comp.	Tétrias indét.	Nichées incomp.
Massif de Tabe	10	11	14	7	2	1
Massif du Trois Seigneurs	5	3	5	3	0	0
Massif du Castillonnais	3	3	2	2	0	0
Pays d'Aillou Chioula Pradel	0	0	0	0	0	0
Massif de l'Arize	2	0	0	0	0	0
Total	20	17	21	12	2	1

Résultats des dénombvements de grand tétras sur la Haute Chaine Centrale

Unité de Gest. Hte Chaine Centrale	Mâles	Femelles	Jeunes	Nichées comp.	Tétrias indét.	Nichées incomp.
Haute Ariège Ouest	6	16	14	4	3	1
Haute Ariège Est	4	11	16	6	0	0
Haut Salat	1	5	5	2	0	2
Total	11	32	35	12	3	3

Grâce à nos efforts dans le suivi de ces espèces, cette saison encore, la chasse des galliformes de montagne a été autorisée. La saison s'est parfaitement déroulée. Le bilan des prélèvements est en cours. Il est indispensable que chacun retourne le carnet de prélèvement qui lui a été remis, utilisé ou non. Nous en publierons le détail dans un prochain numéro. Comme à l'accoutumée, nos adversaires n'ont réalisé aucun travail de terrain, se contentant de manière dogmatique de contester la pratique de la chasse.

INFORMATIONS

Affaire "ours" au Tribunal Administratif : où en est-on ?

A l'heure où nous bouclons ce numéro de la Gazette du Couloumié, le jugement du Tribunal Administratif de Toulouse rendu le 16 décembre 2011 n'a pas été notifié.

Le tribunal devait statuer sur les recours déposés ces trois dernières saisons par le Comité Ecologique Ariégeois et FERUS, présidé par un très haut fonctionnaire du Ministère de l'Environnement, dont on nous dit aujourd'hui qu'il ne serait plus en responsabilité. Sans doute ce dernier a-t-il gardé au Ministère un réseau et de solides soutiens quand on voit le peu d'empressement de l'Etat à défendre sur ce dossier. Ces

attaques sont engagées au prétexte que l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Ariège relatif à l'ouverture et la fermeture de la chasse ne contient pas de mesures de protection de l'ours, en particulier lors de chasse en battue.

Nous avons à l'audience contesté cette affirmation que rien ne peut étayer et produit une étude qui fait la démonstration inverse et atteste de la neutralité de la chasse en la matière.

Pour autant, nous n'aurions pas été entendus : deux articles de l'arrêté préfectoral seraient annulés et le jugement serait défavorable à nos intérêts. Nous avons donc demandé au plus haut niveau qu'il soit fait appel de cette sentence. Nous exigeons également que l'Etat mette en œuvre sans délai toutes les procédures et études né-

cessaires pour mettre un terme à une guérilla d'autant plus facile à conduire pour nos adversaires qu'elle ne repose sur rien et qu'elle ne leur coûte rien, il suffit pour s'en convaincre de voir les subventions versées aux anti-chasses par Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre UMP de l'Environnement. Nous attendons avec impatience et détermination la notification et la décision de faire appel ou non.

Nous analyserons les arguments des anti-chasses que le tribunal a fait siens et y apporterons encore une fois les preuves incontestables de leur mauvaise foi.

D'ici là, nous verrons également si le pouvoir entend ou non utiliser nos arguments, défendre et prendre les mesures nécessaires. Nous agirons bien sûr en conséquence et vous tiendrons rapidement informés.

André NOUGAROL

Président de l'AICA du Castillonnais

Gazette du Couloumié : Comment êtes-vous venu à la chasse ?

André NOUGAROL : la chasse est ancrée dans les traditions de tous les villages, il suffisait de suivre...

G.C. : Comment êtes vous devenu Président de l'AICA ?

A.N. : Jean AGERT, Président depuis 1969, m'a confié le poste de Trésorier en 1988 et j'ai pris sa succession, à son décès, en 2003.

G.C. : Parlez-moi de l'AICA ?

A.N. : L'AICA du Castillonnais a été créée en 1969 par Jean AGERT. Elle regroupait 24 ACCA du canton, soit environ 30 000 hectares dont 15 900 hectares de territoire domanial. Ces chiffres sont toujours d'actualité aujourd'hui. A ce jour la cohésion est maintenue et il manque toujours 2 ACCA pour regrouper toutes celles du canton.

Nous avons 350 chasseurs dont 90 % de chasseurs de grand gibier (sanglier, isard, cervidés) répartis dans 16 équipes. Chaque année nous perdons 5 % de chasseurs. Les tableaux de chasse sont honorables : pour la saison écoulée par exemple 398 sangliers ont été prélevés.

G.C. : Quelles sont vos réussites ?

A.N. : Aucune ! Si ce n'est le maintien de l'AICA dont nous devons préserver l'héritage. Il est difficile de faire mieux que Monsieur AGERT ! Une telle structure (peut-être la plus grande AICA de France) ne peut se maintenir que par une gestion rigoureuse. Nous devons faire chasser dans les meilleures conditions, au meilleur prix. L'intérêt général doit prévaloir et il faut savoir dire non à certains.

G.C. Quels sont vos échecs ?

A.N. : La non adhésion des deux ACCA restantes qui en faisaient la demande et que nous avons refusées. Si ces demandes d'adhésion avaient été acceptées, l'AICA aurait eu 20 ans de plus devant elle. Cet échec



Photo : FDC 09 - Laurent CHAYRON

est de notre fait et vient de notre refus de partager. Pour faire face à l'érosion du nombre de chasseurs et à nos lourdes échéances pour la location des territoires domaniaux, il faut de nouvelles adhésions. Pour cela il faudra accepter de partager nos territoires.

G.C. : Quelles sont vos relations avec la Fédération et l'administration ?

A.N. : Elles sont excellentes avec la Fédération et l'Office National des Forêts. En revanche, je suis déçu par l'intervention de certains protagonistes dans l'élaboration des plans de chasse. Nous devons avoir à faire soit à des incompétents, soit à des anti-chasse. Dans ces instances, nous ne sommes pas considérés comme des chasseurs mais uniquement comme des régulateurs.

G.C. : Qu'est ce qui fait la qualité d'un Président ?

A.N. : Il est essentiel d'avoir une rigueur en

matière de gestion des finances et dans l'organisation de la chasse. Il faut aussi savoir "gérer" les hommes avec souplesse : savoir fermer les yeux, tout en gardant un œil ouvert.

G.C. : Comment voyez-vous l'avenir de l'AICA ?

A.N. : Je devine un bel avenir, si le bon sens prévaut et si les chasseurs s'unissent derrière un homme nouveau qui aura la capacité, l'ambition et l'objectif de rassembler, faire partager et... faire durer l'AICA 20 ans de plus !

“ Fil conducteur ”

En toute circonstance et pour tout projet, il faut savoir d'où l'on vient et où l'on veut aller. Chacun d'entre nous, tout chef de famille ou d'entreprise, même un gouvernement doivent ou devraient se fixer des objectifs à atteindre et bien sûr se donner les moyens de les atteindre.

La défense de la chasse assurée par les chasseurs et leurs Fédérations n'échappe pas à cette règle. Savoir où l'on veut aller et se doter des meilleurs outils.

Puisque notre activité est depuis un quart de siècle la cible privilégiée de pseudo protecteurs, elle doit être défendue sous peine de disparaître, il ne nous reste donc plus qu'à combattre. Comment, avec quelles armes et avec qui ?

Imaginer qu'une politique de dialogue avec nos adversaires pourrait suffire relève de l'inconscience. Nous avons tout à perdre, ils n'ont et ne veulent rien donner. La lecture de leurs programmes concernant la chasse, si ils arrivent un jour aux affaires, devrait suffire à convaincre les adeptes des compromis, grenelles et autres tables rondes qui ont de longue date fait la preuve de leur inutilité.

Opter pour la politique de l'autruche qui consiste à imaginer que l'orage puisse passer est un aveu d'impuissance, voire de couardise, d'autant que la fin des hostilités n'est pas prête de sonner, sauf à imaginer que le combat puisse s'arrêter faute de combattants, pourvu que nous ne soyons pas ceux là.

Aller chercher un soutien chez nos représentants, inutile car de tous bords, ils ont fait la preuve de leur impuissance, englués dans des contradictions dictées par les ambitions, les prochaines échéances et les alliances à conclure.

Espérer des arbitrages équilibrés rendus dans l'intérêt général, hélas, plans de carrière et autres sensibilités qui auraient du rester à la porte... poussent à un zèle dont nous mesurons, y compris sur d'autres thèmes que la chasse, chaque jour d'avantage les effets pervers.

Non, il faut provoquer et obtenir des décisions de justice favorables. Pour y parvenir et ce devant toutes les juridictions, nous devons apporter sur tous les sujets qui nous concernent la preuve de la justesse de nos arguments. Il convient donc, sans délai et seuls s'il le fallait, d'engager toutes les études et recherches nécessaires, si coûteuses, longues et difficiles à réaliser soient-elles. En face il n'y a rien, sinon le dogme.

Cette voie sera longue, parsemée d'embûches, coûteuse, mais ne pas la suivre serait une faiblesse, voire une trahison.

Bien sûr, si pour d'obscures raisons dont l'origine se trouvait à coup sûr dans l'analyse faite plus haut, la vérité ne l'emportait pas et l'objectif n'était pas atteint ; il faudrait alors penser, mettre en œuvre une autre stratégie et dérouler un autre fil qu'il faut d'ores et déjà préparer... au cas où !

Jean GUICHOU

brèves brèves

Lagopède alpin

Les travaux de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège enfin reconnus !

Fruit d'un intense travail de terrain mené en partenariat avec les services du Ministère du Patrimoine Naturel du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, l'étude conduite sur l'estimation de l'abondance des populations de lagopède alpin au printemps a donné lieu à une première communication scientifique. C'est dans la revue internationale European Journal of Wildlife Research que l'étude intitulée « La méthode des points d'écoute pour l'estimation des densités printanières de lagopède alpin dans la chaîne des Pyrénées » est publiée. Préalablement à sa publication, cet article a fait l'objet d'une validation par un groupe de scientifiques, spécialistes des tétraonidés.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège est heureuse de porter à votre connaissance ce document incontestable d'un point de vue scientifique. Les travaux menés par la Fédération des Chasseurs de l'Ariège pour l'acquisition des connaissances du statut des populations de galliformes de montagne et l'amélioration de leurs techniques de dénombrement, jouissent à présent de la reconnaissance de la communauté scientifique internationale.

Nos efforts en la matière ne s'arrêteront pas ici, d'autres publications sont en cours de finalisation, notamment en ce qui concerne d'autres volets de l'étude lagopède et le statut des populations de grand tétras.

Affaire à suivre...



Photo FDC 09 Pierre MOURIERES

Les perdrix de Pyrène : une belle idée cadeau

Les Pyrénées sont le berceau d'espèces uniques, endémiques à ces massifs montagneux. Elles se sont adaptées aux conditions parfois extrêmes de ce territoire. Parmi les plus connues, comme le grand tétras ou l'isard, un petit galliforme, aux mœurs discrètes, fait l'objet d'une grande admiration de la part des chasseurs pyrénéens : la perdrix grise de montagne (perdix perdix hispaniensis).

« Les perdrix de Pyrène » retrace la quête de trois chasseurs, passionnés de chiens d'arrêt et de

montagne, dans un milieu encore préservé des agressions du monde moderne. Des scènes de chasse dans un décor unique, des généreuses pentes ariégeoises aux reliefs escarpés bigourdans, le théâtre est inamovible. Les caméras s'immiscent au sein de l'action, au plus près de l'émanation, pour comprendre la relation qui lie un homme, son chien et la nature. Les images saisissent toutes les impressions et font entrer le téléspectateur dans l'intimité de l'action, une manière de filmer particulière qui a demandé trois années de tournage...

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège a participé à la réalisation de ce film qui pourrait être une idée de cadeau pour tous les passionnés.

Une bande annonce des plus alléchantes présente ce film sur le site des PRODUCTIONS URO-GALLES : <http://productionsurogalles.com>

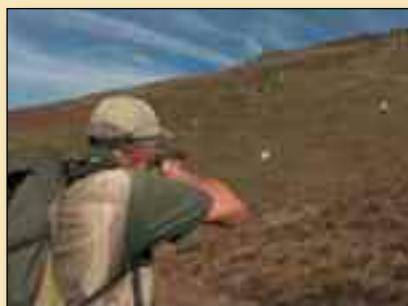


Photo Productions urogalles

Journée régionale de chasse à Foix

La traditionnelle journée de chasse régionale de Midi-Pyrénées a eu lieu cette année en Ariège. Ainsi le samedi 19 novembre, l'AICA de Gaston Phoebus, présidée par Monsieur Joseph Soula, a accueilli à Foix présidents et administrateurs de toutes les Fédérations de la région. Cette journée s'est parfaitement déroulée dans un site remarquable et avec des conditions météorologiques très favorables. De nombreux animaux ont été observés par les participants. La réussite de cette manifestation revient aux chasseurs des ACCA locales, qu'ils en soient vivement remerciés.

Photo FDC 09



Souvenirs d'un chasseur de haute montagne : un livre à découvrir

Alain Bourneton n'a pratiquement jamais chassé ailleurs qu'en haute montagne et autrement qu'à l'approche. Pour être né et avoir vécu sa jeunesse dans un pays de chasseurs d'isards dans les Pyrénées ariégeoises, cela tenait de l'évidence. En nous livrant ses souvenirs, il nous dit toute sa passion pour la chasse à l'approche de l'isard. Les longs moments de solitude face à l'animal traqué mais aussi les grandes amitiés nées d'une pratique ancestrale devenue ici très sportive font la richesse de cette technique de chasse. Les récits d'approches y sont très détaillés, pour le plus grand bonheur des chasseurs-lecteurs, qui retrouveront les paysages, les incidents, l'ambiance des nuits en bivouac, les montées d'adrénaline et les petits miracles que procure cette activité à la fois noble et exigeante.

Chasse à courre sur sanglier à Prat Bonrepaux

L'ACCA de Prat Bonrepaux a organisé sur son territoire une chasse à courre sur sanglier le 26 novembre dernier. La parfaite organisation et le public nombreux ont placé cette journée sous le signe de la réussite (même si le sanglier a su sauver sa peau) et de la convivialité. Cette initiative a fait une fois encore la démonstration de la vitalité de la chasse ariégeoise et de sa capacité à entreprendre.

Concours de chasse sur lièvre à La Bastide de Sérou

Le club Gaston Phoebus et l'ACCA de La Bastide de Sérou organisent un concours de chasse sur lièvre le samedi 11 et le dimanche 12 février 2012 à La Bastide de Sérou. Une douzaine de meutes composées de chiens Ariégeois seront découpées sur la voie du lièvre. Les organisateurs souhaitent pérenniser l'esprit festif qui a animé le centenaire Gaston Phoebus l'an passé afin de promouvoir et défendre au mieux le chien Ariégeois mais aussi la chasse en général. Pendant ces deux jours les concurrents et le public pourront se restaurer sur place (renseignements auprès de Jean Caujolle au 06 76 35 72 98 ou Eric Vergé au 06 83 63 18 68).